

"DISTRIFIVES"

Société par Actions Simplifiée au capital de €2.039.996

Siège social : 94 rue Lannoy

Quartier de Fives

59000 LILLE

411 962 475 RCS LILLE METROPOLE

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'Z' shape with a vertical line through it, positioned below the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' stamp.

COMPTE DE RÉSULTAT

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	31 865 872	92	30 819 081	92	1 046 791	3
Production vendue (biens et services)	2 862 279	8	2 682 608	8	179 671	7
Montant net du chiffre d'affaires	34 728 152	100	33 501 690	100	1 226 462	4
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	203 489	1	222 554	1	-19 065	-9
Autres produits	264 963	1	241 412	1	23 552	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	35 196 604	101	33 965 655	101	1 230 949	4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	27 788 846	80	27 588 627	82	200 219	1
Variation de stocks	-75 448		51 127		-126 575	-248
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 433		52 755		11 678	22
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 886 727	8	2 629 168	8	257 559	10
Impôts, taxes et versements assimilés	282 270	1	257 873	1	24 398	9
Salaires et traitements	2 732 675	8	2 401 349	7	331 326	14
Charges sociales	773 810	2	756 419	2	17 392	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	292 913	1	259 468	1	33 444	13
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	57 253		66 597		-9 343	-14
Dotations aux provisions						
Autres charges	85 125		21 723		63 402	292
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	34 888 605	100	34 085 105	102	803 500	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	307 999	1	-119 450		427 448	358
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	179 412	1	177 315	1	2 097	1
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	38 793		38 104		689	2
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	218 205	1	215 419	1	2 786	1
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	83 944		39 148		44 796	114
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	83 944		39 148		44 796	114
RÉSULTAT FINANCIER	134 261		176 271	1	-42 009	-24
RÉSULTAT COURANT avant impôts	442 260	1	56 821		385 439	678
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	16 683		106 904		-90 221	-84
Sur opérations en capital	243 780	1			243 780	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	260 463	1	106 904		153 559	144
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	13 073		1 484		11 589	781
Sur opérations en capital	226 205	1			226 205	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	103 252				103 252	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	342 530	1	1 484		341 046	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-82 067		105 420		-187 487	-178
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-10 095		-22 633		12 538	55
TOTAL DES PRODUITS	35 675 271	103	34 287 978	102	1 387 294	4
TOTAL DES CHARGES	35 304 984	102	34 103 104	102	1 201 880	4
Bénéfice ou Perte	370 288	1	184 874	1	185 414	100

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

212 596

188 163

"DISTRIFIVES"

Société par Actions Simplifiée au capital de €2.039.996

Siège social : 94 rue Lannoy

Quartier de Fives

59000 LILLE

411 962 475 RCS LILLE METROPOLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2023 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 22 MARS 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à €370.287,94, de la manière suivante :

- 5% à la réserve légale, soit la somme de €18.514,40,
- le solde à la réserve facultative, soit la somme de €351.773,54.

En conséquence :

- la réserve légale est portée de €67.751,92 à €86.266,32,
- la prime d'apport reste fixée à €316.504,
- la réserve facultative est portée de €1.135.285,99 à €1.487.059,53.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



"DISTRIFIVES"

Société par Actions Simplifiée au capital de €2.039.996

Siège social : 94 rue Lannoy

Quartier de Fives

59000 LILLE

411 962 475 RCS LILLE METROPOLE

BILAN

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

BILAN

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF

	Valeurs au 30/09/23		% de	Valeurs au 30/09/22		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif			l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			17			17
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	113 345	97 192		17 335		
Fonds commercial (1)	1 746 500			1 746 500		
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			13			16
Terrains						
Constructions	1 995 049	1 373 760		719 398		
Installations tech., matériel & outillages	1 691 335	1 486 904		365 774		
Autres immobilisations corporelles	1 726 256	1 203 861		555 057		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	4 376			4 376		
Immobilisations financières (2)			30			30
Participations	1 004 921			1 004 921		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	821 356			821 356		
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 214 619			1 189 110		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	10 317 757	4 161 717	60	6 419 450	63	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours			15			15
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 629 099	56 429		1 487 567		
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			18			17
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	525 567	825		505 145		
Autres créances (3)	1 308 188			1 235 951		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	574 301		6	435 224	4	
Charges constatées d'avance (3)	60 179		1	49 352		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 097 335	57 253	40	3 713 239	37	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 415 092	4 218 970	100	10 132 689	100	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
Capital (dont versé : 2 039 996)	2 039 996	20	2 039 996	20
Primes d'émission, de fusion, d'apport	316 504	3	316 504	3
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		12		10
Réserve légale	67 752		58 508	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 135 286		959 656	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	370 288	4	184 874	2
SITUATION NETTE	3 929 826	39	3 559 538	35
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	67 250	1	47 250	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 997 076	39	3 606 788	36

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques	132 820		82 820	
Provisions pour charges				

TOTAL PROVISIONS	132 820	1	82 820	1
-------------------------	----------------	----------	---------------	----------

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 554 694	25	2 512 141	25
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 763		17 520	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 698		1 958	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 607 460	26	3 165 406	31
Dettes fiscales et sociales	744 452	7	618 696	6
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	4 459		29 545	
Autres dettes	135 699	1	97 814	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

TOTAL DETTES	6 066 226	60	6 443 081	64
---------------------	------------------	-----------	------------------	-----------

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 196 122	100	10 132 689	100
-----------------------------	-------------------	------------	-------------------	------------

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 906 206

4 157 322

178 267

1 374 250

5 068 831

763 155

DISTRIFIVES

Société par actions simplifiée

94 rue de Lannoy

59000 LILLE FIVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

DISTRIFIVES

Société par actions simplifiée

94 rue de Lannoy

59000 LILLE FIVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

Aux associés de la société DISTRIFIVES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DISTRIFIVES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 13 mars 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Antoine Labarre

Antoine LABARRE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

BILAN

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF

	Valeurs au 30/09/23		% de l'actif	Valeurs au 30/09/22		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				17		17
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	113 345	97 192	16 153		17 335	
Fonds commercial (1)	1 746 500		1 746 500		1 746 500	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				13		16
Terrains						
Constructions	1 995 049	1 373 760	621 289		719 398	
Installations tech., matériel & outillages	1 691 335	1 486 904	204 431		365 774	
Autres immobilisations corporelles	1 726 256	1 203 861	522 395		555 057	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	4 376		4 376			
Immobilisations financières (2)				30		30
Participations	1 004 921		1 004 921		1 004 921	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	821 356		821 356		821 356	
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 214 619		1 214 619		1 189 110	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	10 317 757	4 161 717	6 156 040	60	6 419 450	63
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				15		15
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 629 099	56 429	1 572 670		1 487 567	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				18		17
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	525 567	825	524 743		505 145	
Autres créances (3)	1 308 188		1 308 188		1 235 951	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	574 301		574 301	6	435 224	4
Charges constatées d'avance (3)	60 179		60 179	1	49 352	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 097 335	57 253	4 040 081	40	3 713 239	37
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 415 092	4 218 970	10 196 122	100	10 132 689	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF

	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 039 996)	2 039 996	20	2 039 996	20
Primes d'émission, de fusion, d'apport	316 504	3	316 504	3
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		12		10
Réserve légale	67 752		58 508	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 135 286		959 656	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	370 288	4	184 874	2
SITUATION NETTE	3 929 826	39	3 559 538	35
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	67 250	1	47 250	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 997 076	39	3 606 788	36
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	132 820		82 820	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	132 820	1	82 820	1
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 554 694	25	2 512 141	25
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 763		17 520	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 698		1 958	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 607 460	26	3 165 406	31
Dettes fiscales et sociales	744 452	7	618 696	6
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	4 459		29 545	
Autres dettes	135 699	1	97 814	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 066 226	60	6 443 081	64
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 196 122	100	10 132 689	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 906 206

4 157 322

178 267

1 374 250

5 068 831

763 155

COMPTE DE RÉSULTAT

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	31 865 872	92	30 819 081	92	1 046 791	3
Production vendue (biens et services)	2 862 279	8	2 682 608	8	179 671	7
Montant net du chiffre d'affaires	34 728 152	100	33 501 690	100	1 226 462	4
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	203 489	1	222 554	1	-19 065	-9
Autres produits	264 963	1	241 412	1	23 552	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	35 196 604	101	33 965 655	101	1 230 949	4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	27 788 846	80	27 588 627	82	200 219	1
Variation de stocks	-75 448		51 127		-126 575	-248
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 433		52 755		11 678	22
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 886 727	8	2 629 168	8	257 559	10
Impôts, taxes et versements assimilés	282 270	1	257 873	1	24 398	9
Salaires et traitements	2 732 675	8	2 401 349	7	331 326	14
Charges sociales	773 810	2	756 419	2	17 392	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	292 913	1	259 468	1	33 444	13
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	57 253		66 597		-9 343	-14
Dotations aux provisions						
Autres charges	85 125		21 723		63 402	292
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	34 888 605	100	34 085 105	102	803 500	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	307 999	1	-119 450		427 448	358
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

98 090
16 434

110 466
3 928

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	179 412	1	177 315	1	2 097	1
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	38 793		38 104		689	2
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	218 205	1	215 419	1	2 786	1
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	83 944		39 148		44 796	114
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	83 944		39 148		44 796	114
RÉSULTAT FINANCIER	134 261		176 271	1	-42 009	-24
RÉSULTAT COURANT avant impôts	442 260	1	56 821		385 439	678
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	16 683		106 904		-90 221	-84
Sur opérations en capital	243 780	1			243 780	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	260 463	1	106 904		153 559	144
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	13 073		1 484		11 589	781
Sur opérations en capital	226 205	1			226 205	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	103 252				103 252	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	342 530	1	1 484		341 046	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-82 067		105 420		-187 487	-178
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-10 095		-22 633		12 538	55
TOTAL DES PRODUITS	35 675 271	103	34 287 978	102	1 387 294	4
TOTAL DES CHARGES	35 304 984	102	34 103 104	102	1 201 880	4
Bénéfice ou Perte	370 288	1	184 874	1	185 414	100

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE LÉGALE

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe légale

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 10 196 121,60 Euros, dégage un bénéfice de 370 287,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale.

À compter du 01/10/2022, la société FIPODIS devient société mère et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et les sociétés DISTRIFIVES et SCI FIVES IMMOBILIER.

En application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts, la durée d'application de la présente option est de cinq exercices renouvelables. La durée du premier exercice de la période couverte par cette nouvelle option est de 12 mois.

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

De plus, fin Février 2022, une guerre en Europe entre la Russie et l'Ukraine a débuté, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	05 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	05 à 20 ans
- Installations techniques	05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	03 à 10 ans
- Matériels et outillages	03 à 10 ans
- Matériel de transport	03 à 05 ans
- Matériel de bureau	03 à 08 ans
- Mobilier	02 à 20 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Le montant des stocks bruts au 30/09/2023 s'élève à 1 629 099 euros, après une dépréciation de 56 429 euros, leur évaluation au dernier prix du marché est de 1 572 670 euros.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Une provision pour hausse des prix a été constatée au 30/09/2023 à hauteur de 20 000€, diminuant l'impôt sur les sociétés de l'exercice de 5 000€.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des exercices 2013, 2014, et 2015.
La provision de 82 820 € comptabilisée sur l'exercice 30/09/2018 est donc maintenue.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 856 669		5 916
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	2 070 195		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 822 118		55 409
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	1 667 929		117 634
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			23 040
		Matériel de bureau & mobilier informatique	189 995		57 076
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FIN.	Avances et acomptes				4 376
		TOTAL	5 750 237		257 536
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 004 921		
	Autres titres immobilisés		821 356		
	Prêts et autres immobilisations financières		1 189 110		25 509
		TOTAL	3 015 387		25 509
		TOTAL GENERAL	10 622 293		288 960

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		2 740	1 859 845	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui		75 146	1 995 049	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		186 192		1 691 334	
		Inst. gal. agen. amé. divers	268 419		1 517 145	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			23 040	
		Mat. bureau, inform., mobilier	61 000		186 072	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
FIN.	Avances et acomptes				4 376	
		TOTAL		590 756	5 417 016	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 004 921	
	Autres titres immobilisés				821 356	
	Prêts & autres immob. financières				1 214 619	
		TOTAL			3 040 895	
		TOTAL GENERAL		593 496	10 317 757	

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Supermarché Fives	1 746 500			1 746 500
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 746 500			1 746 500
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	1 746 500			

ETAT DES AMORTISSEMENTS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	92 835	7 097	2 740	97 192
TOTAL	92 835	7 097	2 740	97 192
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui	1 350 797	65 481	42 518	1 373 760
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 456 344	90 797	60 237	1 486 904
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	1 174 617	136 030	251 810	1 058 837
Matériel de transport		7 175		7 175
Mat. bureau et informatiq., mob.	128 301	19 584	10 035	137 849
Emballages récupérables divers				
TOTAL	4 110 059	319 067	364 601	4 064 525
TOTAL GENERAL	4 202 893	326 164	367 341	4 161 717

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks	66 084	56 429	66 084	56 429
Créances	513	825	513	825
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	66 597	57 254	66 597	57 254

ETAT DES PROVISIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix		20 000		20 000
	Amortissements dérogatoires	47 250			47 250
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	47 250	20 000		67 250
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	82 820	50 000		132 820
	TOTAL	82 820	50 000		132 820
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	66 084	56 429	66 084	56 429
	Sur comptes clients	513	825	513	825
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	66 597	57 253	66 597	57 253
	TOTAL GÉNÉRAL	196 667	127 253	66 597	257 323
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation		57 253	66 597	
	- financières				
	- exceptionnelles		70 000		
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ETAT DES CRÉANCES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	148 818		148 818
	Clients douteux ou litigieux	1 480	1 480	
	Autres créances clients	524 088	524 088	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 776	1 776	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	26 303	26 303	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	797 196		797 196
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	482 914	482 914	
	Charges constatées d'avance	60 179	60 179	
TOTAUX		2 042 753	1 096 739	946 014
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES DETTES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	178 267	178 267		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 376 428	473 177	1 788 492	114 759
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	16 763	13 808		2 956
Fournisseurs & comptes rattachés	2 607 460	2 607 460		
Personnel & comptes rattachés	422 429	422 429		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	241 518	241 518		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 196	1 196		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	79 310	79 310		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	4 459	4 459		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	135 699	135 699		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	6 063 528	4 157 322	1 788 492	117 714

Renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000
		Emprunts remboursés en cours d'exer.	375 842
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	60 179
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	60 179

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	152 956
Autres créances	522 170
Disponibilités	
TOTAL	675 126

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 449
Emprunts et dettes financières divers	3 349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 027
Dettes fiscales et sociales	563 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	117 905
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 083 952

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	291 428,00	7,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	291 428,00	7,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	31 865 872		31 865 872
Ventes de produits finis	2 145 637		2 145 637
Prestations de services	716 642		716 642
Chiffre d'affaires	34 728 151		34 728 151

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	307 999	370 684	92 671	215 328
RÉSULTAT FINANCIER	134 261	-42 651	-10 663	144 924
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-82 067	-82 614	-20 654	-61 413
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-10 095	10 095
DÉFICITS ANTÉRIEURS IMPUTÉS		-245 420	-61 355	61 355
TOTAL	360 193	-1	-10 096	370 289

ENGAGEMENTS HORS BILAN

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 111 525,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 63 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: moyenne
- Taux d'actualisation retenu: 3,42%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 29,34% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	6 052 754					6 052 754
Engagements assortis de sûretés réelles	2 371 978					2 371 978
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	8 424 732					8 424 732
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	111 525					111 525
TOTAL	8 536 257					8 536 257

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sùretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 371 978	2 371 978
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 371 978	2 371 978

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix			5 000		5 000	
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-	11 813				11 813	
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	4 376		4 737	4 376	4 737	
- autres	26 209		30 177	26 209	30 177	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	42 398		39 914	30 585	51 727	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déicits reportables fiscalement	606 102			61 355	544 747	
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

EFFECTIF

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	30/09/2023	30/09/2022
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise	19,00	21,00
Employés et techniciens		
Ouvriers	68,00	67,00
Total	91,00	92,00

Afin de disposer d'une information pertinente, l'effectif indiqué ci-dessus a été calculé en équivalent temps plein (ETP).

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	1 004 921	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	1 004 921	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	797 196	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	797 196	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		
Produits		
Produits de participations	179 403	
Autres produits financiers	33 193	
Autres		
Location immobilières	440 000	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 039 996			2 039 996
Primes liées au capital social	316 504			316 504
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	58 508	9 244		67 752
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	959 656	175 630		1 135 286
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	184 874	370 288	184 874	370 288
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	47 250	20 000		67 250
TOTAL	3 606 788	575 162	184 874	3 997 076

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SCI FIVES IMMOBILIER - 94 rue de Lannoy 59800 LILLE - 39002015400030	126 000	2 288	99,99	1 004 921	1 004 921	537 341		440 000	166 605	179 403
Observations	Comptes annuels 30/09/2023									
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
67121000	Pénalités Déduct.Fiscalement	439	
67180000	Autr.Charg.Except./Op.Gestion		
67263500	Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État	7 827	
67263700	Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.	4 680	
67264100	Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	48	
67276300	Ch./Ex.Ant-Rev.Autr.Créances	79	
67520000	Vnc immo. corporelles cédées	226 205	
68710000	DOT.AMORT EXCEPT./IMMOS	33 252	
68730000	Dotat.Provis. Réglement.Stock	20 000	
68750000	Dotat.Provis. Risq.Ch.Except.	50 000	
77180000	Autres Prod.Except./Op.Gest.		1 130
77263500	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État		334
77264500	Pr./Ex.Ant-Charg.Soc.& Prévoy.		14 523
77276300	Pr./Ex.Ant-Rev.Autr.Créances		696
77520000	Prod. Cess. Immob.Corp.		243 780
TOTAL		342 530	260 463

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
65260700	Ch./Ex.Ant-Achats	2 027	
65261300	Ch./Ex.Ant-Locations	193	
65261500	Ch./Ex.Ant-Entretien Répar.	1 633	
65262200	Ch./Ex.Ant-Rém.Intermédi. Hono.	111	
65262300	Ch./Ex.Ant-Publicité	6 170	
65262500	Ch./Ex.Ant-Déplacem. Récept.	3 614	
65262800	Ch./Ex.Ant-Cotizat. & Divers	2 200	
65270700	Ch./Ex.Ant-Ventes March.	486	
65441000	Pertes S/Chq. Impay.Exerc.Ant.	3 481	
67263500	Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État	7 827	
67263700	Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.	4 680	
67264100	Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	48	
67276300	Ch./Ex.Ant-Rev.Autr.Créances	79	
75260700	Pr./Ex.Ant-Achats		6 497
75261100	Pr./Ex.Ant-Sous-Traitance		1 990
75261500	Pr./Ex.Ant-Entretien Répar.		30 355
75262200	Pr./Ex.Ant-Rém.Intermédi. Hono.		304
75262300	Pr./Ex.Ant-Publicité		51 097
75270300	Pr./Ex.Ant-Vtes Prod.Résid.		7 167
75270700	Pr./Ex.Ant-Ventes March.		230
77263500	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État		334
77264500	Pr./Ex.Ant-Charg.Soc.& Prévoy.		14 523
77276300	Pr./Ex.Ant-Rev.Autr.Créances		696
TOTAL		32 548	113 193

TRANSFERTS DE CHARGES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION

MONTANT

79110000	TRANSF CHARGES FOURN MAG	454
79126000	TRANSF CH LOCATION MATERIEL	8 941
79160700	Transf.ch.-Achats marchandises	10 835
79161300	TRANSF CHARGES LOYER	70 626
79164500	Transf.Ch.-Rbt Cotis.A.T./Assu	5 460
79164800	Autr.Transf.Charg./Salaires	15 600
79164900	TRANSF CHARGES SALAIRES EXO	24 976

TOTAL

136 892

"DISTRIFIVES"

Société par Actions Simplifiée au capital de €2.039.996

Siège social : 94 rue Lannoy

Quartier de Fives

59000 LILLE

411 962 475 RCS LILLE METROPOLE

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal stroke and a diagonal line.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 10 196 121,60 Euros, dégage un bénéfice de 370 287,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale.

À compter du 01/10/2022, la société FIPODIS devient société mère et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et les sociétés DISTRIFIVES et SCI FIVES IMMOBILIER.

En application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts, la durée d'application de la présente option est de cinq exercices renouvelables. La durée du premier exercice de la période couverte par cette nouvelle option est de 12 mois.

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

De plus, fin Février 2022, une guerre en Europe entre la Russie et l'Ukraine a débuté, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	05 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	05 à 20 ans
- Installations techniques	05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	03 à 10 ans
- Matériels et outillages	03 à 10 ans
- Matériel de transport	03 à 05 ans
- Matériel de bureau	03 à 08 ans
- Mobilier	02 à 20 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Le montant des stocks bruts au 30/09/2023 s'élève à 1 629 099 euros, après une dépréciation de 56 429 euros, leur évaluation au dernier prix du marché est de 1 572 670 euros.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Une provision pour hausse des prix a été constatée au 30/09/2023 à hauteur de 20 000€, diminuant l'impôt sur les sociétés de l'exercice de 5 000€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des exercices 2013, 2014, et 2015.
La provision de 82 820 € comptabilisée sur l'exercice 30/09/2018 est donc maintenue.

Handwritten signature

Désignation de l'entreprise		DISTRIFIVES		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 856 669	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	KM	2 070 195	KN		KO
	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	1 822 118	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 667 929	KW		KX
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	189 995	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	5 750 237	LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U	1 004 921	8V		8W
Autres titres immobilisés		IP	821 356	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 189 110	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	3 015 387	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	10 622 293	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	2 740	LW	1 859 845	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	75 146	ME	1 995 049	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	186 192	MK	1 691 334	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	268 419	MN	1 517 145	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	23 040	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	61 000	MT	186 072	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE	4 376	NF	
	TOTAL III	IV		NG	590 756	NH	5 417 016	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	1 004 921	ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	821 356	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 214 619	2G	
TOTAL IV		I3		2J		NK	3 040 895	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	593 496	ØL	10 317 757	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : DISTRIFIVES						Néant ☒ *
Exercice N clos le 30/09/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise DISTRIFIVES							Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	92 835	PF	7 097	PG	2 740	PH
TOTAL I		RK	92 835	RM	7 097	RN	2 740	RO
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR	1 350 797	PS	65 481	PT	42 518	PU
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 456 344	QA	90 797	QB	60 237	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 174 617	QE	136 030	QF	251 810	QG
	Matériel de transport	QH		QI	7 175	QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	128 301	QM	19 584	QN	10 035	QO
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
	TOTAL II	QU	4 110 059	QV	319 067	QW	364 601	QX
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	4 202 893	ØP	326 164	ØQ	367 341	ØR
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaier						Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						SP		SR

* Des explications concernant cette nomenclature figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		DISTRIFIVES		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	20 000	TH	TI	20 000		
	Amortissements dérogatoires	3X	47 250	TM	TN	TO	47 250		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	47 250	TS	20 000	TT	TU	67 250	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	82 820	5W	50 000	5X	5Y	132 820	
	TOTAL II	5Z	82 820	TV	50 000	TW	TX	132 820	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	66 084	6P	56 429	6R	66 084	6S	56 429
	Sur comptes clients	6T	513	6U	825	6V	513	6W	825
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	66 597	TY	57 253	TZ	66 597	UA	57 253
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	196 667	UB	127 253	UC	66 597	UD	257 323
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	57 253	UF	66 597				
		UG		UH					
		UJ	70 000	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : DISTRIFIVES										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	148 818	UV		UW	148 818				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 480		1 480						
	Autres créances clients	UX	524 088		524 088						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 776		1 776						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	26 303		26 303					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	797 196				797 196				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	482 914		482 914						
	Charges constatées d'avance	VS	60 179		60 179						
	TOTALS		VT	2 042 753	VU	1 096 739	VV	946 014			
	RENVU	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENVU	Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligatoires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	178 267		178 267					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	2 376 428		473 177		1 788 492		114 759	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	16 763		13 808				2 956		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	2 607 460		2 607 460						
	Personnel et comptes rattachés	8C	422 429		422 429						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	241 518		241 518						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 196		1 196					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	79 310		79 310					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	4 459		4 459						
	Groupe et associés (2)	VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	135 699		135 699							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L										
TOTALS		VY	6 063 528	VZ	4 157 322		1 788 492		117 714		
RENVU	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	375 842	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							